

Initiative «Pour un canton sans grands prédateurs», mais où allons-nous?

Peut-être est-ce effectivement une bonne chose de pouvoir voter sur un tel objet? On saurait en effet si notre peuple valaisan est aussi décalé du reste de la Suisse que l'on veut bien le faire croire, et si l'image que le Valais projette vers l'extérieur correspond à une lecture spécifiquement valaisanne des réalités du monde.

Les super prédateurs sont devenus un véritable sujet de société – à défaut d'être un réel enjeu – sur lequel se cristallisent des positions politiques qui dépassent la traditionnelle opposition gauche-droite. Le loup, le lynx et l'ours sont les ultimes symboles de cette biodiversité qui décline quasiment partout, de puissants révélateurs de notre compréhension de, et de notre relation à la nature. Fondamentalement, ils nous interrogent sur les écosystèmes que nous désirons avoir: une biodiversité appauvrie, purement fonctionnelle et ennuyeuse, ou une nature riche, dynamique et ressourçante.

Les super prédateurs étaient présents sur notre territoire avant nous autres humains; nous les en avons progressivement bannis, mais ils recolonisent aujourd'hui leurs anciens bastions parce que les conditions écologiques et le contexte social le permettent. D'une part, les effectifs de leurs proies (cerf, chamois, chevreuil, bouquetin, sanglier) ont été largement reconstitués grâce aux efforts soutenus des milieux de la chasse et de la protection de la nature. D'autre part, les citoyens ont pour la plupart compris qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans les équilibres naturels: par exemple, en assurant la régulation des populations du gibier, ils permettent d'assurer le rôle protecteur des forêts. Ainsi, les super prédateurs font-ils partie du grand jeu de la nature, nous aidant à en conserver les équilibres infiniment subtils, toujours dynamiques. Car la prédation est aussi l'un des principaux moteurs de l'évolution biologique. Si le cerf et le chevreuil ont de grandes oreilles et de longues pattes, c'est pour mieux entendre approcher le prédateur et fuir, et non pour écouter le cor des Alpes ou éviter le chatouillement de l'herbe sous les aisselles...

Les loups nous reviennent, qu'on le veuille ou non, et cela a commencé il y a déjà plus de 20 ans! Ils sont probablement 10-15 actuellement dans le canton. Quant au lynx, son effectif est tout au plus d'une quinzaine d'individus en Valais, alors que le canton devrait en abriter plus d'une cinquantaine. 350'000 Valaisans et

50'000 têtes de gibier ne pourraient-ils donc pas coexister avec quelques dizaines de prédateurs? Et les chasseurs ne pourraient-ils pas «s'associer» à ces mêmes prédateurs pour réguler une faune en expansion que mêmes les chasses spéciales (cerf) peinent à contenir, avec les dommages collatéraux aux forêts et aux cultures que l'on connaît?

Lorsque des mesures de protection des troupeaux sont judicieusement prises, les grands prédateurs ont un impact limité et socio-économiquement acceptable sur notre cheptel domestique (moins de 0.5% de nos moutons tués par année en Valais): la réalité du terrain le prouve, même si les mentalités doivent encore achever leur révolution. Le lynx est de retour en Valais depuis 40 ans et le prélèvement opéré sur le gibier sauvage n'a pas entraîné une disparition des chamois et chevreuils, ses proies principales: d'ailleurs, la chasse prospère.

Les initiants ont une vision étriquée des grands mécanismes naturels. Non seulement l'initiative n'offre rien de nouveau par rapport aux mesures de régulation déjà existantes, mais elle comporte un sérieux danger. Son acceptation ouvrirait la boîte de Pandore: on s'en prend aujourd'hui au loup et au lynx, demain ce seront l'aigle et le rare hibou grand-duc, d'autres prédateurs, qui seront en ligne de mire. Un Valais riche et touristiquement attractif se doit de se soucier de son patrimoine naturel et de sa biodiversité. Enfin, le Valais moderne doit dépasser cette désastreuse image rétrograde dont sont porteurs les initiants. ■

Raphaël Arlettaz et François Biollaz

Texte de l'initiative «Pour un canton du Valais sans grands prédateurs»:

L'Etat élabore des prescriptions contre les grands prédateurs et à la limitation et la régulation du nombre des grands prédateurs, en particulier, l'introduction et la mise en liberté de grands prédateurs ainsi que la promotion de leur population sont interdites.